

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 18/02/2025



Les services douaniers de Marseille-Port et de Port-de-Bouc ont récemment intercepté 64 tonnes de denrées alimentaires non conformes aux exigences sanitaires européennes. Ces contrôles, réalisés avec l'appui du Service commun des laboratoires (SCL), ont permis d'empêcher la mise sur le marché de figues contaminées, de graines de sésame infestées par des insectes et de l'origan contenant une substance toxique.

41 t de figues séchées contaminées par une mycotoxine cancérigène

Le 12 janvier, les douaniers du pôle de sécurité alimentaire de Marseille-Port contrôlent un lot de 10,5 tonnes de figues sèches, stockées à Vitrolles (Bouches-du-Rhône). Les analyses réalisées par le Service Commun des Laboratoires Douane/DGCCRF (SCL) mettent en évidence une teneur en ochratoxine A cinq fois supérieure à la limite réglementaire. Les jours suivants, le contrôle de quatre autres envois de figues sèches originaires de Turquie permet la saisie de 30,5 tonnes de fruits non consommables. Un des lots dépassait de 9 fois la limite réglementaire autorisée.

L'ochratoxine A est une mycotoxine, substance toxique produite par certaines moisissures, qui peut contaminer des denrées d'origine végétale comme les figues sèches, notamment. Elle peut apparaître ou proliférer en cas de conditions de séchage ou de stockage inadéquates. Classée comme cancérigène possible chez l'homme, elle justifie une vigilance renforcée des autorités sanitaires.

Conformément à la réglementation en vigueur, les marchandises ont été, soit détruites, soit réexpédiées vers leur pays d'origine. Aucune de ces marchandises n'a été mise sur le marché de l'Union européenne. Chacune de ces non-conformités a fait l'objet d'un signalement dans le système d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (RASFF), qui permet aux États membres de l'Union et à la Commission européenne de partager rapidement des informations sur les risques liés à la sécurité alimentaire.

16 t de graines de sésame infestées par des vers et des papillons

Le 21 janvier 2026, Les douaniers de Marseille-Port contrôlent 15 983 kg de graines de sésame, originaires de Guinée. À l'ouverture du conteneur, une infestation massive par des papillons et des vers est constatée. L'expertise du service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) de Marseille, confirme que les organismes présents sont potentiellement nuisibles, entraînant un refus d'admission sur le territoire. L'opérateur opte pour la destruction des marchandises, formellement ordonnée par le pôle sécurité alimentaire.

En 2025 et début 2026, les contrôles réalisés dans la région marseillaise ont permis l'interception de plus de 40 tonnes de graines de sésame non conformes, notamment en raison de contaminations par des salmonelles – des bactéries pouvant provoquer des troubles digestifs chez l'homme – ou de cas d'infestation par des organismes potentiellement nuisibles.

6 tonnes d'origan séché contenant un alcaloïde toxique

Le 21 janvier 2026, les douaniers de Marseille-Port interceptent un lot de 6 tonnes d'origan séché destiné au marché européen. Les analyses menées par le SCL de Strasbourg ont révélé la présence, à un niveau trop élevé d'alcaloïdes pyrrolizidiniques, substance réputée hautement toxique. Le lot est refusé à l'entrée sur le territoire de l'Union européenne et réexpédié hors de l'Union.

En 2025, les services douaniers de Marseille et de Port-de-Bouc ont réalisé 659 contrôles sanitaires, incluant les contrôles biologiques ainsi que ceux portant sur les matériaux au contact des denrées alimentaires. 105 contrôles ont révélé des non-conformités, soit 16 % des cas. Ces contrôles ont conduit à l'écartement de 936 tonnes de marchandises du circuit de commercialisation, par réexpédition, destruction ou déclassement.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Album photo des affaires citées : <https://flic.kr/s/aHBqjCHnJ6>
- Album photo « *Les douaniers de Marseille interceptent près de 10 tonnes de figues non-conformes aux normes* » : *Les douaniers de Marseille interceptent près de 10 tonnes de figues non-conformes aux normes sanitaires* | Flickr
- Album photo sur les contrôles sanitaires et de qualité des aliments : <https://www.flickr.com/photos/douanefrance/sets/72177720310999876/>
- Rush vidéos de contrôles alimentaires : <https://we.tl/t-86zUJfQbNW>

Visuels libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit : DOUANE FRANÇAISE

Contact presse :

Service de presse de la douane : Tél 01 57 53 42 11 / 4318 / 4718 / 4714 / 4889
presse@douane.finances.gouv.fr